

## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# GESTION DES ÉPISODES CANICULAIRES SUR VOTRE ATELIER TRUIES, POST-SEVRAGE ET ENGRAISSEMENT

## OBJECTIFS

> Acquérir les compétences spécifiques pour mieux gérer les épisodes caniculaires dans votre atelier truies, porcelets et charcutiers, s'adapter aux effets du changement climatique.

## INTERVENANTS



Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## GESTION DES ÉPISODES CANICULAIRES SUR VOTRE ATELIER TRUIES, POST-SEVRAGE ET ENGRAISSEMENT

### ELEVAGE PORCIN

#### PROGRAMME

##### > Impact du changement climatique dans nos élevages :

- **Moyens de prévention du stress thermique** chez les truies, les porcelets en post-sevrage et porcs charcutiers, présentation en approche « écosystème » : Animaux / Alimentation / Sanitaire / Éleveur / Bâtiment / Conduite.

- **Retours d'expériences,**

- **Outil numérique Climabat.**

##### > Bilan de la formation

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE  
PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, QUIZ,  
EXERCICE EN PETITS  
GROUPES, ÉCHANGES  
ENTRE PAIRS

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.